

Objectif:

Répercuter les appels au bon interlocuteur, renseigner et guider la population.

Comment ?

Filtrer les appels.

- Appels ordinaires, gestion classique ;
- Appels concernant la crise, 2 cas :

- **Personnes voulant fournir des informations :**

Si l'interlocuteur est désigné, le mettre en relation directement.

Si l'interlocuteur n'est pas désigné, le mettre en relation avec un membre de la cellule évaluation.

- **Personnes demandant des informations :**

Fournir les informations en sa possession.

Seules les informations fournies par le maire sont diffusables.

La personne assurant ce poste ne se charge que des appels entrants.